

NAMUR

Maison de la poésie : moins de subsides

La Province rabote de moitié sa subvention à l'ASBL, tout en ne voulant pas l'enterrer. La Ville demande aussi un suivi.

● **Cédric FLAMENT**

La fronde est venue du cdH, depuis les bancs du conseil communal : en octobre dernier, Jacques Étienne demandait des comptes à la Maison de la poésie et de la langue française. Son directeur Éric Brogniet avait été limogé sans autre forme de procès par un comité de direction non encore soutenu par son conseil d'administration. La décision, questionnable dans sa forme, n'a jamais été argumentée : le conseil d'administration validant la décision du triumvirat de la direction (Jacky Marchal dans sa fonction de président, notamment) ne s'est plus réuni depuis, et aucun procès-verbal de

cette réunion-échafaud n'a été communiqué aux trois partenaires subsidiaires («*Mais il ne faut pas y voir malice*», dit David Verhoeven, membre du comité de direction, qui indique seulement deux conseils d'administrations sont généralement convoqués par an. «*Le PV viendra en son temps.*») A ce même conseil communal du 16 octobre, la toute fraîche échevine de la Culture Cécile Crèveœur promettait de reprendre contact avec l'ASBL pour clarifier les choses. Et faire en sorte que «*La Maison de la poésie et de la langue française ne soit plus cette porte de bois fermée dans la rue*

Fumal.»

Un bâtiment propriété de la Ville

La Ville, aujourd'hui, continue de faire confiance au comité de direction et à l'équipe qui gère l'institution, sans donc le contrôle de son conseil d'administration, plus jamais convoqué. La Ville confirme que la Maison continuera à recevoir son subside annuel de près de 50 000 €. Rappelons que ce n'est pas le seul effort de la commune vis-à-vis de

l'ASBL, au profit de laquelle le bâtiment de la rue Fumal, qui est sa propriété, est mis à disposition. Rappelons aussi qu'un membre du personnel est détaché de la Commune. L'effort n'est pas anecdotique pour un partenaire dont beaucoup regrettaient au conseil communal le manque de transparence. Nuance néanmoins : la Ville demandera un droit de regard sur les activités, via un contrat de gestion formalisé. «*On voudrait notamment que le lieu soit plus ouvert aux auteurs namurois, comme Eva Kavian... La Maison de la poésie est aussi celle de la langue française.*»

La Fédération fait confiance

Du côté de la Fédération Wallonie-Bruxelles, principal financier de la Maison, on confirme le maintien du contrat programme et du subside y afférant. La députée provinciale Geneviève Lazard et le président du collège provincial Jean-Marc Van Espen sont allés à la rencontre de l'inspection. Laquelle dit également tout son étonnement de la manière dont Éric Brogniet a été remercié, débarqué juste quelques jours

après que le précieux contrat ait été confirmé. Curieux timing, diront les mauvaises langues. Mais la Fédération continue d'allonger, Elle confirme sa confiance.

La Province revoit à la baisse

Enfin, c'est la Province qui va sanctionner. Pas uniquement symboliquement. «*Je ne voulais pas être le fossoyeur de la Maison de la poésie. Mais nous avons mal pris le licenciement d'un homme qui est agent provincial, et dont nous n'avons pas été avertis. Ce n'est pas une question de principe, mais tout de même*», indique Geneviève Lazard. La dame, qui de part son ancienne fonction d'échevine de l'Enseignement sait combien l'ASBL peut accueillir les écoles et est précieuse pour les jeunes, n'a pas voulu y aller à la machette. «*L'extrême aurait été de ne plus rien payer. Ici pour le budget 2015, nous optons pour un consensus à la belge : la moitié de la subvention de l'année dernière, soit 19 000 €. Mais nous demanderons à évaluer l'action dans six mois.*» La porte de bois de la rue Fumal peut s'ouvrir encore. Mais des yeux viendront vérifier qu'elle le sera réellement... ■

«On ne réduira pas la voilure»

David Verhoeven, membre du comité de direction, indique que l'ASBL rencontrera prochainement Ville et Province pour expliquer.

«*Nous nous sommes engagés à faire mieux que par le passé. Et nous n'allons pas réduire la voilure par rapport à notre programmation.*»

Ouvrir aux jeunes, et aux autres

«*Depuis le mois de mars, nous continuons nos activités normalement, indique l'équipe de la Maison de la poésie via son porte-parole Charlotte Poncelet. Au quotidien, l'équipe en place s'est toujours occupée du travail de fond. Et pour la programmation des spectacles, nous sommes conseillés par*

des acteurs du milieu.» Charlotte Poncelet insiste : l'accessibilité aux jeunes, demandée par les acteurs subsidiaires, est aussi une priorité en interne. Les écoles fréquentent régulièrement l'espace de la rue Fumal, «*lors d'ateliers qui sont donnés avec les professeurs et des*

éducateurs spécialisés.» Surtout, la promesse est celle d'une ouverture aux autres acteurs culturels de Namur. Ce beau vœu pieu le resta pendant de longues années. On assure que, dans le long terme, les choses vont changer : la volonté est de décoisonner. Et d'ouvrir cette fameuse porte de

bois citée au conseil communal : «*Même si, la journée, nous travaillons dans les bureaux, et que nous ne pouvons ouvrir la porte autant que nous ne le souhaiterions...*»

C.F.

Huit mois après, reconstruire

Le 26 mars, une date qui a changé la vie d'Éric Brogniet. Huit

mois après, on ne sait toujours pas ce qu'on lui a reproché.

Le 26 mars dernier, le directeur de la Maison de la poésie et de la langue française est en congé de maladie lorsqu'il reçoit une lettre recommandée de l'ASBL, qui lui signale mettre fin à son contrat. Plus précisément, c'est le comité de direction qui a pris la décision, laquelle ne sera confirmée par un conseil d'administration divisé que plusieurs jours après la notification officielle. Curieux sur la forme. «*Indépendamment des motifs, la procédure me semble plus que légère*», indique Maxime Prévot, alors bourgmestre en charge de la culture.

Les motifs, justement ? Le recommandé n'en parlait pas. Éric Brogniet a sollicité ses démissionnaires, qui ont refusé de lui donner officiellement les raisons de son éviction. Officieusement, on parlait de «*légèretés*» dans la gestion. A ce jour, le mystère reste entier, dès lors que le conseil d'administration de la Maison de la poésie ne s'est plus réuni depuis les faits, soit plus de huit mois pendant lesquels le comité de direction a eu les pleins pouvoirs. C'est cette gestion curieuse qui était dénoncée au conseil commu-

nal d'octobre par Jacques Étienne (cdH). L'échevine de la culture Cécile Crevecœur plaidait pour une reprise de contacts avec l'institution namuroise.

Mais sans lui, et sans lui...

Éric Brogniet n'était pas alors au chômage : agent provincial statutaire détaché, il retournait vers son premier employeur. Même si, humainement, son effacement non motivé aura été un cap difficile à passer. «*Qu'on le veuille ou non, c'est Éric Brogniet, dont le travail est reconnu en international, l'académicien, qui a créé le rayonnement de la Maison de la poésie*», continue Maxime Prévot. Geneviève Lazard, députée provinciale en charge de la culture, le confirme : «*Sans lui, la Maison de la poésie ne serait pas ce quelle est.*» Elle glisse un addendum : «*Mais sans lui, peut-être la Maison sera-t-elle autre chose*», indiquant qu'une nouvelle équipe pourrait mener cette institution fréquentée par son public mais aussi par beaucoup de jeunes vers des horizons différemment cartographiés.

Aujourd'hui, la Province annonce qu'elle cherche la place la plus adéquate, dans sa constellation culturelle, pour son académicien. Pour dépoussiérer le tissu des lettres, il faut toujours un agent actif. Et à Éric Brogniet, Michaux aurait écrit : «*Si affaîssé, brimé, si fini que tu sois, demande-toi régulièrement – et irrégulièrement – Qu'est-ce qu'aujourd'hui encore je peux risquer ?*» (Poteaux d'angle) ■ C.F.